

# L'INDÉPENDANCE ESPAGNOLE,

SEUL ORGANE INTERNATIONAL, PARAISSANT TOUS LES JOURS A MADRID,

JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL, AGRICOLE, FINANCIER, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

Ce journal paraît en deux éditions : Le matin, en ESPAGNOL ; et le soir, EN FRANÇAIS.

Este periódico sale en dos ediciones : Por la mañana, en ESPAÑOL ; y por la tarde, en FRANCES.

A MADRID. — tout ce qui concerne la Rédaction doit être envoyé à M. Breistroff de Rochebrune, Directeur Général, rédacteur en chef, Calle del Sordo, 37. Pour les abonnements, les réclames, les annonces à insérer, s'adresser à l'Administration du Journal, Calle del Sordo, 37 ; ou chez MM. Bailly-Baillière et Duran, libraires.

## PRIX D'ABONNEMENT :

|                                                 | 1 mois. | 3 mois. | 6 mois. | 1 an.   |
|-------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|
| MADRID.....                                     | 16 fr.  | 45 fr.  | 90 fr.  | 180 fr. |
| PROVINCES.....                                  | 20      | 60 fr.  | 120 fr. | 240 fr. |
| FRANCE ET AUTRES PAYS.....                      | 20      | 60 fr.  | 120 fr. | 240 fr. |
| OUTRE-MER, LES ANTILLES<br>ET LES COLONIES..... | 8       | 20      | 40      | 80      |

Les abonnements commencent le 1 et le 15 de chaque mois.

Pour les abonnements, les annonces et les réclames à insérer, s'adresser :

DANS LES PROVINCES, chez tous les libraires ; à Barcelone, chez M. Bonnehaut, libraire, Rambla del Centro.

A LISBONNE, chez M. Plantier, libraire.

A PARIS (pour toute la France), à l'Agence du JOURNAL, chez M. Ern. Clair, rue St-Marc, 30.

A LONDRES, Leicester Square, 19.

A BRUXELLES, à l'Office de publicité, Montagne de la Cour.

## AVIS.

Les personnes, qui ayant reçu le journal jusqu'aujourd'hui, à titre d'essai, et qui désireraient s'y abonner, sont priées de vouloir bien adresser à l'administration le montant de leur abonnement, soit en timbres-poste, soit en mandat sur la poste, si elles ne veulent se voir supprimer l'envoi du journal.

Les abonnements courent à compter des 1er et 15 de chaque mois.

Nos correspondants sont prévenus que toute demande d'abonnement ou d'insertion d'annonces qui ne serait pas accompagnée de son montant, sera considérée comme nulle et non avenue.

L'administration reçoit en paiement les timbres-poste de l'Espagne et de l'Etranger.

## DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE PARTICULIÈRE.

### DE L'INDÉPENDANCE ESPAGNOLE.

Dépêche reçue le 19 avril à 5 heures du soir.

Paris.

|                  |                            |
|------------------|----------------------------|
| Fonds espagnols. | 3 p. %, extérieur          |
|                  | Id. intérieur              |
|                  | Id. différée               |
|                  | Id. amortissable           |
| Fonds français.  | 4 1/2 % 93 25              |
|                  | 3 % 69 10                  |
| Fonds anglais.   | Consolidés 96 3/8 à 96 3/4 |

## BOURSE DE MADRID.

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| 3 % consolidé    | 39-35            |
| Id. différée     | 27 25            |
| Id. amortissable | 1re classe 16-30 |
| — amortissable   | 2e id. 8-50      |

MADRID 20 AVRIL.

## DES FORCES PRODUCTIVES D'UNE NATION.

### I.

#### FORCES MORALES ET INTELLECTUELLES.

Les forces productives d'une nation, sont de deux sortes : les unes morales et intellectuelles, les autres matérielles. Les premières ont presque toujours été négligées par la plupart des économistes et cependant elles sont le plus puissant levier des secondes. Du degré de moralité et d'instruction d'un peuple dépend le plus ou le moins de rapidité de ses progrès dans la fécondation des richesses que la nature met à sa disposition. Les vertus et les capacités ont aussi leurs récompenses ici-bas, comme les vices et l'ignorance leur punition.

A quoi sont dus, par exemple, les établissements de crédit qui, depuis quelques années, se multiplient avec une si grande facilité en Espagne, sinon à la confiance profonde qu'inspire aux étrangers la probité proverbiale de ses habitants ? Malgré les époques désastreuses qu'elle a traversées, malgré les souffrances de son trésor public, elle a déjà reçu des capitalistes de la France plus de quatre cent millions de francs qui se trouvent engagés au-

jourd'hui dans ses travaux de chemins de fer ; des sommes immenses sont encore prêtes à franchir les Pyrénées pour l'aider à transformer son territoire et à reconquérir sa haute position dans le monde.

Il appartient aux représentants du clergé et des classes élevées, d'entretenir, d'aviver dans les populations ce feu sacré des sentiments chevaleresques, cette religion de la bonne foi, cette rigoureuse observation des conventions même verbales, ce culte des traditions d'honneur qui ont tant grandi l'Espagne dans l'estime des nations honnêtes.

Notre intention, on le pense bien, n'est pas de faire ici l'éloge de toutes les vertus espagnoles ; nous voulons seulement signaler, en passant, à l'attention des penseurs, l'intérêt considérable qu'un peuple peut retirer de ces valeurs modestes qui, sous le nom de probité, de désintéressement, d'amour du travail et de l'ordre, font le bonheur des citoyens, attirent l'étranger et provoquent la multiplicité des rapports internationaux. A notre avis, la fortune des nations n'est pas seulement dans la fertilité de leur sol, dans l'abondance de leur mines et dans le chiffre de leurs biens matériels ; elle est aussi et avant tout dans le développement de leur capital moral et intellectuel. Qu'importe, en effet, les éléments de richesse, si l'on ne sait pas, si l'on ne veut pas les exploiter ? Qu'importe la masse et la variété des produits, si la fraude et les falsifications en empêchent la vente ? Qu'importe tous les trésors possibles, si les révolutions et les guerres civiles en menacent à chaque instant la jouissance ?

Un des plus précieux avantages de l'instruction est précisément de développer toutes les qualités morales qui font les bons travailleurs, et de vivifier par la science l'activité des intelligences et des bras. Malheureusement, on ne s'est pas encore bien rendu compte en Espagne, de l'heureuse influence que peut exercer sur la prospérité générale l'instruction des masses populaires. Si les classes supérieures de la société le disputent ici à celles des autres nations en talents et en capacités de tout genre, il faut bien avouer que les ouvriers espagnols sont encore loin d'atteindre le degré d'instruction dont la Prusse, la Belgique, la Hollande, la France et l'Angleterre ont doté leurs travailleurs. Il existe encore des préjugés contre les écoles primaires, préjugés fatals qu'il serait bien urgent de faire disparaître au plus vite, parce qu'il y va de l'avenir du pays tout entier.

Instruire des ouvriers, des paysans, des pauvres ! n'est-ce pas, disent encore quelques personnes, préparer des ennemis à la société et s'exposer à multiplier, de gaieté de cœur, la race des socialistes, des communistes et des impies ? Avec quelle amertume ne critiquent-elles pas les tendances libérales des gouvernements qui favorisent de tout leur pouvoir l'établissement des écoles primaires dans les villes et les campagnes, comme si l'instruction n'était pas la base naturelle de tout progrès, de toute amélioration ? La cause de l'enseignement populaire est trop bien gagnée dans l'esprit de tous les hommes de cœur et d'intelligence, pour que nous ayons besoin de répéter

ici les arguments invincibles qu'il est possible d'invoquer en sa faveur ; nous nous contenterons d'émettre à ce sujet une simple considération que nous recommanderons aux rétrogrades de tous les pays :

S'il est vrai que le travail ait remplacé la guerre et soit devenu le seul agent de domination dans le monde, n'est-il pas évident qu'il faut lui forger des armes, lui donner des soldats ? Or, ces armes, ces soldats, si pacifiques qu'ils soient, n'ont-ils pas de rudes chocs à soutenir contre la misère, le chômage, les intempéries des saisons et surtout contre le monopole de la concurrence étrangère ? La vie des peuples, comme celle des individus, n'est qu'une série de luttes ; il n'y a de changé que le nom du champ de bataille. Les victoires de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, sont plus difficiles à organiser que celles des armées de terre et de mer.

Le courage et les bons généraux ne suffisent pas aux soldats des campagnes, des usines et des manufactures ; ils ont besoin d'une instruction d'autant plus solide qu'ils ont à combattre des concurrents plus redoutables. Le travail qui n'est pas éclairé par l'intelligence, est improductif, et toutes les fois qu'il ne produit pas tout ce qu'il est susceptible de produire, il constitue en perte l'ouvrier qui le dépense et la nation qui le protège.

Les hommes d'Etat et les économistes s'accordent à reconnaître que l'instruction ne saurait être dispensée avec trop de libéralité à tous les travailleurs ; il y a là, du reste, une question d'humanité d'abord, de nationalité ensuite : l'ouvrier qui n'a d'autre fortune que ses bras, a certes plus besoin que le riche des enseignements de la science, puisque s'il n'apprend pas à tirer le meilleur parti possible de son unique capital, il perdra le légitime intérêt qu'il doit en retirer, et peut-être mourra-t-il de misère et de faim. Le jour, au contraire, où on lui fournira les moyens d'augmenter ses bénéfices, on augmentera par là même la prospérité du pays.

Nos profondes sympathies pour les progrès de l'enseignement populaire ne nous empêchent pas d'ailleurs de reconnaître que la constitution actuelle des écoles primaires est viciée sous bien des rapports. L'instruction est aux esprits ce qu'est la taille aux arbres ; les fruits en sont d'autant meilleurs qu'elle est mieux appropriée aux besoins du sujet. Ainsi, dans les campagnes, l'instruction qui n'est pas combinée avec l'agriculture, présente, sinon des dangers, du moins des inconvénients ; dans les villes industrielles ou commerciales, l'instruction primaire, qui n'est pas dirigée spécialement vers l'industrie et le commerce, ne produit pas non plus tout son effet utile. Isolier l'enseignement primaire des professions qu'il devrait rendre plus productives, c'est une faute au point de vue politique comme au point de vue de l'économie politique. Le véritable libéralisme consiste, selon nous, à donner au pauvre, à l'ouvrier, tous les moyens d'augmenter lui-même son bien-être moral et matériel par une plus grande productivité de son intelligence et de ses bras ; il faut aimer le champ, en le rendant plus fécond ; l'atelier, en améliorant la fabrication ; le gouvernement, en justifiant les impôts par

des services ; la paix publique, en garantissant tous les intérêts ; et la patrie commune en répartissant également toutes les charges entre les citoyens.

Le gouvernement espagnol a fait déjà les plus louables efforts dans le but de populariser les progrès de l'agriculture et de l'industrie ; il a envoyé plusieurs élèves très distingués dans les principales écoles de la France et de l'Angleterre ; il a créé quelques fermes-modèles, institué une école d'ingénieurs pour les chemins de fer et encouragé des savants du premier ordre. Il lui reste à donner une impulsion vigoureuse aux progrès de l'enseignement primaire et nul doute que toutes les âmes généreuses, que tous les véritables libéraux, dont nous parlons hier, n'applaudissent à son initiative.

Qu'il n'hésite pas, s'il le faut, à étendre à toutes les provinces du royaume les bienfaits du système suivi dans la Guipuzcoa, système qui rend obligatoire l'instruction primaire par les peines de police dont sont impitoyablement frappés les enfants errants dans les rues ou dans les champs, pendant les heures de l'école. On ne fait pas mieux en Prusse, et c'est là un exemple international que nous sommes heureux d'emprunter à l'Espagne, comme un argument de plus en faveur de l'instruction primaire obligatoire.

C. DE SAULNIERS.

## REVUE POLITIQUE.

Il paraît assuré que S. M. la Reine Isabelle partira vers le milieu du mois de mai prochain d'Aranjuez, accompagnée de S. M. le roi et d'une partie de la cour, pour faire un voyage à Alicante et à Valence.

Les préparatifs du voyage sont commencés, et le passage de LL. MM. donnera lieu à un mouvement exceptionnel des populations sur tout le parcours de leur itinéraire. L'affluence sera considérable dans les deux ports que la cour visitera.

Nous considérons comme très heureuse la décision prise par S. M. la Reine. Les voyages des souverains à l'intérieur de leurs Etats, sont pour le pays la source de conséquences précieuses. Les besoins des habitants, les travaux urgents à accomplir ou à achever, l'esprit public à étudier dans la manifestation de ses vœux et de ses tendances, tout appelle les princes au milieu des contrées qu'ils gouvernent et fait de leur passage un véritable bienfait.

Pour la force même de leur autorité, pour la popularité de leur gouvernement, ces voyages ont de très-sérieux résultats, car, mieux éclairée, leur administration devient plus sympathique au pays, plus active, plus féconde en mesures utiles.

Cette vérité a frappé, depuis longtemps, les monarches de l'Europe ; la cour d'Espagne, lorsque les lignes de communication de la Péninsule seront moins impraticables et moins rares, entrera certainement dans une voie analogue. Tout le monde y trouvera d'heureux effets ; les provinces gagneront à être mieux connues de leur Reine, et la Reine gagnera plus de sym-

pathies encore et plus de popularité à être mieux connue de ses sujets.

A l'extérieur, les nouvelles sont aujourd'hui peu nombreuses et d'un ordre très secondaire. Le maréchal duc de Malakoff, ambassadeur de France, est arrivé le 16, dans la soirée, à Londres. A Douvres, S. E. avait reçu l'accueil le plus empressé et les honneurs dus à son rang.

A Naples, les dispositions militaires tendant à mettre sur la défensive les ports et la capitale, continuent activement. Le projet d'un camp à Gaète paraît devoir être exécuté.

Toutes ces mesures militaires ont donné lieu à des dissidences entre le roi Ferdinand et son frère le comte Trapani, qui lui a remis sa démission des fonctions de commandant en chef de la garde royale.

L'Autriche continue à imposer aux provinces italiennes, soumises à son autorité, les moyens de domination matérielle qui suppléent assez mal à l'influence morale et politique dont elle est dépourvue.

L'effectif de la garnison de Plaisance a été augmenté ; des approvisionnements considérables de vivres et de munitions y sont réunis ; les troupes sont consignées, et l'entrée et la sortie de la ville sont interdites après le coucher du soleil.

Ces dispositions rigoureuses confirment les renseignements que nous reproduisons, il y a peu de jours, sur l'état très hostile des esprits dans toute la Lombardie. Mais, il faut l'avouer, si ces moyens préventifs sont nécessaires, ils sont fort peu de nature à calmer l'irritation native des Italiens contre les Autrichiens et de consolider le pouvoir de la cour de Vienne.

La Chambre des Lords a entendu, le 15, à Londres, les explications de lord Malmesbury sur les mesures prises de concert avec le gouvernement français, pour la délivrance des passeports. Cette question sur laquelle l'opinion a pu se prononcer des nobles lords paraissait devoir insister avec des dispositions peu favorables, n'a soulevé, au contraire, aucune difficulté.

Voici comment se résument les mesures prises pour concilier les intérêts des habitants et les exigences de la sûreté des Etats : le gouvernement britannique a organisé à Douvres, à Tolkestone et autres ports de mer des agents autorisés à délivrer des passeports, afin d'éviter aux voyageurs la nécessité de se rendre à Londres. En arrivant dans ces ports ils doivent exhiber un certificat d'identité délivré par les ecclésiastiques, les avoués et les maires de leurs localités respectives ; le titre de voyage leur est délivré et immédiatement visé par un des agents du gouvernement français établi dans les mêmes ports.

Des correspondances de Pétersbourg expliquent la démission du ministre des Finances, M. de Brock, qui depuis 1852 a géré les ressources de l'Etat. L'entretien des armées, les frais de la guerre, les dépenses de la cour, avaient obéré depuis trois ans les finances de l'empire ; un emprunt important à l'extérieur était considéré par M. de Brock comme le seul moyen de transformer cette situation critique, et le ministre a dû se retirer avec son projet devant la résistance que soulevait une propo-

## FEUILLETON

### DE L'INDÉPENDANCE ESPAGNOLE.

## LA PERLE DE GRAVELINES,

PAR CASIMIR HENRICY.

### VIII.

(Suite.)

— Exigez de votre humble esclave tout ce qu'il vous plaira, s'écria l'officier transporté de joie. Vous savez bien, chère Anna, que je ne puis avoir désormais d'autre volonté que la vôtre, d'autres desirs que vos desirs. Quelle que soit la condition que vous m'imposiez, j'y souscris à l'avance avec bonheur.

— Comment ! sans savoir à quoi vous vous engagez !

— Eh ! qu'ai-je besoin de le savoir, alors que je ne veux pas reconnaître de bornes à ma soumission ?

— C'est être bien téméraire, monsieur ; car, enfin, vous ne me connaissez guère.

— Je sais que vous êtes la femme la plus adorable que j'aie jamais vue. Cela me suffit. Je mets ma gloire à avoir en vous la confiance la plus aveugle.

— Je vous prévienne que l'épreuve sera rude. — Tant mieux ! Vous saurez dans ce cas jusqu'à quel point je vous aime. Que faut-il que je fasse ? Parlez.

— Eh bien, je vous demande de faire une bonne action.

— Une bonne action !... Ah ! ah ! ah !... charmant ! délicieux !... En vérité, la délicatesse de votre esprit égale la beauté de votre âme. Il n'était pas possible de me causer une surprise mieux ménagée... ni qui me fût plus agréable, s'empres-

sa d'ajouter l'amoureux lieutenant. Une bonne action ! répéta-t-il. J'avoue qu'avec vos précautions oratoires et votre ton solennel, vous m'avez presque effrayé. La voilà donc, cette terrible épreuve ! Une bonne action !

— Oui, afin que Dieu bénisse... notre union, répondit en tremblant la pauvre Marguerite, dit le front se colora d'une vive rougeur.

Il était évident qu'elle avait eu de la peine à articuler ces mots ; mais l'homme à qui elle parlait ainsi n'avait garde de s'étonner, non plus que de sa rougeur et du tremblement de sa voix, toutes choses qui découlaient naturellement de la situation et ne pouvaient être interprétées qu'à son avantage.

— On ne saurait formuler un vœu plus respectable, un souhait plus digne d'être exaucé ! s'écria avec une sorte d'ivresse l'heureux officier, facilement dominé par le sentiment religieux.

— C'est toujours ainsi, reprit Marguerite, qu'on doit préluder aux actes importants de la vie.

— Oh ! vous êtes vraiment un ange !... Enfin, que dois-je faire ? Dites vite.

— Mettre en liberté un de vos prisonniers.

— La liberté d'un prisonnier ! dit le marin d'une voix étranglée, et en palissant.

Il comprenait que la demande était sérieuse, et se rappelait l'engagement qu'il avait pris.

— La liberté d'un prisonnier, répéta-t-il bien bas, comme si le bruit de ses paroles eût dû attirer sur lui la foudre. Y avez-vous bien songé, ma chère Anna ? Ignorez si le premier lord de l'Amirauté lui-même oserait prendre sur lui de vous accorder cela. Ah ! ne pourriez-vous exiger de moi autre chose ?

— Non... je n'aurais voulu que cela... pour preuve... de votre amour, murmura faiblement la jeune femme en laissant éclater sur son visage l'anxiété et la tristesse qui étaient au fond de son âme.

— Puisqu'il en est ainsi, je n'ai plus d'objections à faire, répondit l'Anglais d'un air de parfaite résignation. Vous serez satisfaite. Je m'exécute !

en homme d'honneur qui aimerait mieux perdre la vie que de manquer à sa parole. Mais vous aurez brisé ma carrière ; vous m'aurez perdu.

Ces derniers mots ébranlèrent Marguerite. Alarmée, à son tour, de la responsabilité qu'un aveugle acquiescement à ses desirs allait faire peser sur le brave commandant du *Warrior*, qu'il lui coûtait déjà tant d'abuser, elle réfléchit un instant, puis s'écria avec feu :

— Non, monsieur, j'étais folle d'exiger cela de vous. Je ne le dois pas ; je ne puis pas vouloir votre perte. Reprenez donc la parole que vous m'avez donnée. Mais, si je reconnais qu'il serait déraisonnable de vous faire mettre en liberté un prisonnier à vos risques et périls, ne pourriez-vous du moins favoriser son évasion, en le laissant, par exemple, s'échapper la nuit, par l'un des sabords de votre chambre, avec un costume de soldat ?

Dès qu'elle eut parlé ainsi, son interlocuteur respira plus librement.

— Quant à cela, se hâta-t-il de répondre, je puis facilement le faire sans me compromettre. Je vous le promets donc, moi qui ne saurais rien vous refuser. J'admire l'habileté avec laquelle vous avez tourné la difficulté, à ma grande satisfaction. Il ne vous reste plus qu'à m'apprendre le nom du prisonnier auquel vous vous intéressez si fort.

— O ! je n'ai pas encore de préférence, dit Marguerite, que cette question bien simple, mais à laquelle elle ne s'attendait pas, faillit déconcerter. Je verrai... je choisirai... dans la foule de ces infortunés, celui qui me paraîtra mériter le plus cette faveur.

L'officier avait enfin recouvré toute sa présence d'esprit et toute sa gaieté. Il était rentré dans son rôle d'ami passionné et pressant, ne parlant que de son amour et de sa félicité prochaine. Ce fut avec ces mots qu'il reconduisit la séduisante mistress Anna Buxton, lorsqu'elle se retira, aussitôt après l'entretien que je viens de rapporter :

— J'avais toujours entendu dire que les jolies femmes avaient d'inexplicables caprices, mais le

vôtre, chère Anna, dépasse en originalité tout ce que j'aurais pu imaginer. A bientôt, si vous avez pitié de moi.

Deux jours après la jeune femme revint. Toutes ses dispositions étaient prises, et elle s'était concertée avec son mari, à qui elle avait indiqué le point du rivage où il pourrait arriver avec le moins de danger. Elle devait l'y attendre.

— J'ai fait mon choix, dit-elle avec une indifférence assez bien jouée.

— En sorte que rien ne s'oppose plus à notre union, répondit l'officier, plus éloigné que jamais de soupçonner la vérité. Et quel est l'heureux captif à qui nous allons ménager les plaisirs d'un bain et d'une excursion dans la campagne, en faisant des vœux pour qu'il réussisse ?

— Il s'appelle Dutaillys.

— Dutaillys ! le plus indomptable, le plus mauvais sujet de mes prisonniers !

— Mais il m'a paru, au contraire, fort doux et fort résigné.

On voit bien que vous ne le connaissez pas ! C'est le tigre rentrant ses griffes et prenant un air câlin. On m'a conté son histoire, et je puis vous assurer qu'il n'a pas été facile à prendre. Au surplus, c'est un homme d'un grand courage, il faut lui rendre cette justice. S'il est depuis quelque temps si inoffensif en apparence, c'est qu'il mûrit sans doute de nouveaux projets d'évasion.

— A son point de vue ce n'est pas un crime, et vous penseriez et agiriez très-probablement de même, je me plais à le croire, si vous étiez à sa place. Supporteriez-vous patiemment une pareille captivité ?

— C'est vrai... je n'y réfléchissais pas... je suis de votre avis, répliqua le commandant du ponton un peu embarrassé. Voilà un pauvre diable qui ne doute guère que vous plaidez si chaleureusement sa cause ; cause gagnée, du reste, puisque vous avez ma promesse. Ce n'en est pas moins ce gallant-là qui a péri dernièrement mon vaisseau.

C'est précisément pour cela qu'il faut nous en débarrasser. Ne voyez-vous pas qu'il finirait par

mettre le feu au *Warrior* pour avoir la satisfaction de nous brûler tous avec lui.

Cette raison fit sourire le confiant Anglais. Il fut convenu que mistress Buxton avertirait le prisonnier de tout ce qui avait été résolu à ce sujet, en lui remettant en secret le lendemain un uniforme de soldat. La nuit venue, le commandant devait, à la suite d'une ronde, l'emmener dans sa chambre, d'où il s'évadait vers les onze heures, à la marée haute.

### IX.

#### UNION MYSTIQUE.

Le plan arrêté par ces deux complices d'une nouvelle espèce fut exécuté de point en point. Le lendemain, à l'heure convenue, le pêcheur de Gravelines se laissa glisser à l'eau, tandis que le commandant du ponton donnait de longues instructions au fonctionnaire de la dunette.

La nuit était des plus sombres, c'est-à-dire des plus favorables. C'était une nuit comme il en faut aux fous, aux amants, et aux prisonniers qui s'évadent. Au ciel, chargé de gros nuages, se formait un orage, mais l'air était calme. La rivière ressemblait à une mare d'encre.

Dutaillys, s'étant aperçu que les eaux commençaient à descendre, se laissa d'abord dériver quelque temps, afin de s'éloigner sans bruit du ponton, puis il nagea rapidement vers le rivage.

Il n'y avait plus que quelques brasses entre lui et la terre, lorsque la lumière de la chambre du commandant, phare qui servait à le guider, s'éteignit. Incertain alors de la direction qu'il suivait, ne voyant plus de tous côtés que de l'eau, et seulement à la distance où ses bras pouvaient atteindre, un affreux vertige le prit. Quoique excellent nageur, il se crut perdu et recommanda son âme à Dieu. Peut-être nageait-il vers la rive opposée ? Peut-être allait-il se heurter contre les autres pontons mouillés au-dessous du *Warrior* ? Il pou-

sition aussi peu compatible avec le prestige et la fierté de la puissance moscovite.

A. DE LANNAU-ROLLAND.

Un journal donne sur la future loi relative à la restitution des biens du clergé les détails suivants :

« Ainsi que nous l'avons annoncé, il y a quelques jours, le projet de loi qui rendrait au clergé les biens frappés par la loi de désamortissement, mais encore inventés, qu'ils aient appartenu au clergé régulier ou au clergé séculier, est définitivement rédigé et sera présenté aux Cortès à la première occasion qui se présentera. Cette restitution serait le résultat des négociations poursuivies par le ministère Narvaez, auprès de la cour du Vatican, négociations qui, sont près d'arriver à leur terme sans le cabinet actuel.

Tout le monde sait qu'un décret a rétabli, en 1856, le Concordat dans toute sa force; Mais les faits consommés empêchaient que la position du clergé rentrât dans l'ordre des choses qui existait en 1854. Des biens avaient été vendus, des rentes rachetées; certaines patronages et biens des chapellenies avaient changé de conditions; l'étude de la théologie avait passé au domaine de l'Université. De son côté, le ministère Narvaez désirait utiliser la circonstance des nouvelles négociations pour éclaircir certains points obscurs et controversés. En outre, la Reine et le Saint-Père, en dehors de la participation des ministres, ont échangé une correspondance privée, et ces vœux secrets de leur souveraineté, les membres responsables du gouvernement désiraient qu'ils fussent satisfaites.

En présence de ces faits et de ces circonstances, l'Espagne entama les négociations par la transmission d'une note qui posait nettement la question principale. Aux termes de cette note, notre gouvernement s'obligeait à rendre à l'Eglise tous les biens non vendus et passés sous la direction des Finances; qu'il resteraient entre les mains du clergé, en toute propriété et avec le droit le plus complet de la conserver, tandis que les rentes figureraient au budget et lui seraient attribuées dans leur entier. Sa Sainteté, en échange de cette concession, ratifierait les ventes déjà faites et donnerait son approbation aux acquisitions.

Le cardinal Antonelli accepta les termes de la négociation, et le projet de loi qui va être présenté aux Cortès en est la conséquence.

Il est encore d'autres questions qui sont, dans l'actualité, l'objet d'actives négociations de la part du gouvernement, à Madrid, avec le nonce, et à Rome avec le Saint-Siège.)

L'élection de la commission chargée de faire son rapport sur le projet de loi relative à la construction d'un chemin de fer de Venta-la-Encina à Cartagena, a été, vendredi dernier, quelque animation dans les sections du Congrès. M. Rodenas, député évidemment opposé au projet, a été élu dans la cinquième section. Le désir connu de S. S., c'est que le chemin de fer de Cartagena ait son point de départ à Albacete, et passe par Helliz et le bassin de Segura.

La commission chargée d'examiner la proposition de l'érection d'une statue à Ferdinand Cortès sur l'une des places de Madrid, a formulé son projet de loi de la manière suivante :

Art. 1<sup>er</sup>. Il sera érigé à Madrid un monument à la mémoire de Ferdinand Cortès, digne de sa renommée et de la nation Espagnole.

Art. 2<sup>o</sup>. Il sera placé sur la place de Medellin, qui sera désignée par le gouvernement, un buste du conquérant de Mexico avec une inscription indiquant qu'il est né dans cette localité.

Art. 3<sup>o</sup>. Il est ouvert à cet effet un crédit extraordinaire d'un million de réaux vellon.

Palais du Congrès le 16 avril 1858. — Louis Gonzalez Bravo, président. — Manuel Garcia Barzanallana. — Candide Nocedal. — Nicolas Hurtado. — Le marquis de San Carlos. — José Gonzalez Serrano. — José Garcia Barzanallana, secrétaire.

La Direction des postes a publié hier dans la Gazette officielle, un état statistique duquel il résulte qu'en l'année 1857 il a circulé dans la Péninsule et les îles adjacentes 38,672,286 lettres, tant du royaume que de Cuba, Puerto Rico, les îles Philippines et de l'étranger. Les timbres vendus se sont élevés à 36,332,157 rx., soit 5,312,391 de plus que l'année dernière.

La vente des timbres-poste a produit la somme de 17,707,026 93. Les journaux ont payé des droits du timbre pour une somme de 832,464 rx. 71 centimes. La correspondance officielle a mis en circulation, dans le royaume, 2,391,097 paquets. Les lettres des colonies s'élevaient à 563,297 et à 1,922,35h celles de l'étranger.

La discussion sur le projet de la nouvelle loi sur les mines a été terminée hier au Sénat.

Tous les articles qui sont au nombre de 100 ont été approuvés sans qu'il se soit élevé, pendant les débats, aucun incident particulier digne d'être mentionné. Ceux de MM. les Sénateurs qui ont pris le plus part à la discussion sont : MM. Oll-

van, Vazquez Queipo, comte de Guendulain, Cerrageria et le comte de Torremarin.

G. DE LAGNY.

## CORTES.

Le Sénat s'est occupé hier de la loi sur les mines; il est passé sans discussion sur les articles 1, 2, 3, 6 et 7, et approuvé l'article 8.

Sur un amendement présenté et appuyé par M. le marquis de Valgornera, la commission a retiré l'article 4 pour lui appliquer une nouvelle rédaction. Un autre amendement à l'article 5, de M. Cerrageria, a été pris en considération. Combattu par MM. Vazquez Queipo et Ollivan, ledit article a été approuvé avec la modification qu'y a apportée l'amendement de M. Cerrageria. Ce sénateur en présente encore un à l'article 8; après une légère discussion, la haute chambre a levé la séance.

La séance de la Chambre des députés a duré à peine une heure. Les projets de loi relatifs, l'un à l'érection d'un monument à Ferdinand Cortès, l'autre qui accorde une pension de 6,000 réaux à madame Maria del Carmen Calvet, et un troisième accordant aussi une pension de 20 090 réaux aux filles du général Cervillas Escalera, ont été approuvés comme lui pour être présentés au Sénat.

La Chambre, sur la proposition du Sénat, et sur l'absence de tous les membres du ministère, s'est réunie en sections, remettant à une prochaine séance la continuation de la discussion pendante et la discussion sur le rapport relatif au bien du prince de la Paix.

Il était trois heures moins un quart.

## EXTERIEUR.

### FRANCE.

Correspondance particulière de L'INDEPENDANCE ESPAGNOLE.

« Les officiers sardes, en congé ont reçu l'ordre de retourner à Turin. Partant de là, les nouvelles, éternelles incorrigibles stéréotypes par notre Labryère, voient déjà la Péninsule à sang et à feu, l'éclatante révolutionnaire prête à jaillir, et l'Europe, replongée dans les mortelles convulsions, d'où elle se retire à peine. Les Sardes ont fait leurs preuves en cent occasions, tout récemment encore, sur le champ de bataille de Trakata. On peut donc dire, sans craindre de blesser la fierté de leurs instincts, qu'il n'y a tout au plus, dans ces mesures d'ordre, qu'une nouvelle application de « *vis pacem* » de leur grand historien. La diplomatie poursuit son œuvre de conciliation, et je le répète, la prochaine ouverture des conférences de Paris l'aidera puissamment à l'accomplir.

C'est pas, croyez le bien, que je prétende tout ramener à cette arche sainte. Mais si j'en crois mes instincts et mes souvenirs d'hier, des Monténégro au Danube, des Périm à Suez, des Turin à Naples, tout subira la bienfaisante influence de ce suprême congrès, clef de voûte de la grande œuvre de pacification, dont le traité de Paris a établi les fondements.

A propos de la Sardaigne et des Deux-Siciles, on a parlé d'un arbitrage qui serait dû sans appel à la haute équité du roi des Pays-Bas. Il est possible que le prochain départ de la Reine de Hollande, de Stagarit pour Paris, ait donné naissance à ce bruit, mais jusqu'à plus ample informé, je ne vous le livre que sous toute réserve.

La chambre des députés sardes a ouvert le 13 avril, la discussion relative à la loi Foresta. Le comte Della Margarita, l'un des chefs de la droite, le marquis de Cavour, ministre de l'agriculture, ont combattu le projet, avec l'argument d'une prétendue pression étrangère, mais après eux, MM. Mariani et Farini, du centre, l'ont défendue en l'élevant à la hauteur du principe qui en est l'âme, en stigmatisant l'assassinat politique, en insistant sur la nécessité de prouver à l'Europe et à l'Italie que le Piémont repousse hautement cette sauvage théorie.

Les applaudissements qui ont accueilli cette déclaration; témoignent, une fois de plus, des liens forts étroits, qui unissent instinctivement la France impériale et la Sardaigne. L'un des prochains courriers d'Italie nous dira l'accueil fait par le ministère aux amendements de détail proposés à la loi.

Comme notre correspondant nous l'annonçait hier, le duc de Teceira est bien à Paris. S'il n'a pas encore été reçu par l'Empereur, l'audience sollicitée par l'ambassadeur portugais, n'est pas moins arrêtée en principe.

Le maréchal Pélissier est arrivé hier soir à Londres. L'accueil que le vaillant duc a reçu des son débarquement à Douvres répond à toutes les espérances de la France.

M. James Frazzy, président du dimitoire cantonal de Genève, vient d'arriver à Paris. Sa présence ici se rattache-t-elle à la question des passeports? C'est ce que l'on se demande, en se félicitant, d'ailleurs, du concours qu'apporterait son esprit de modération, en haute raison, à la solution définitive d'une difficulté, qui ne pouvait pas inquiéter le gouvernement français.

Il y avait foule hier au ministère de l'Intérieur, et aux Affaires étrangères. Parmi les notabilités politiques qui se pressaient dans les salons du comte Walewski, se trouvait M. Ferdinand Bar-

rat, notre ministre plénipotentiaire en Belgique, qui repart demain pour Bruxelles.

Je me proposais de vous dire quelques mots de nos embellissements, de nos progrès de chaque jour, de l'unité, chose si rare dans la vie des peuples, qui préside à l'ensemble des magnifiques conceptions, dont profitent à la fois nos arts, notre agriculture, notre commerce; mais hélas! l'heure s'enfuit, et c'est à peine si je puis vous montrer de loin Ferrouk-Khan, ce fils généreux d'une civilisation en décadence, salué à son départ d'une salve de 16 coups de canon par les forts de Marseille.

Marseille, 15 avril.

Les autorités de la ville ont fait à Ferrouk-Khan une brillante réception. Cet ambassadeur partira sur la frégate *Christophe-Colomb*.

Le futur consul de Perse a donné une fête en l'honneur de Ferrouk-Khan.

Le paquebot qui a quitté Constantinople le 7 avril, a amené aujourd'hui, à Marseille, M. de Gobineau, le dernier chargé d'affaires de France en Perse.

Le *Journal de Constantinople* est autorisé à entrer de nouveau en France.

La *Presse d'Orient* annonce que la Porte a puni sévèrement les Arméniens qui se sont fait naturaliser Russes à l'aide de passeports.

Pour extrait, G. DE LAGNY.

### PRUSSE.

9 avril. — On s'occupe beaucoup depuis peu dans notre monde commercial de rechercher une voie de communication par eau de la Baltique à la mer Noire. Plusieurs propositions ont été faites à ce sujet et la voie qui réunit le plus les suffrages est celle qui remonterait la Vistule jusqu'au Jan de Galicie, traverserait la ligne de séparation des eaux de la mer Noire et de la Baltique par un canal qui partirait du Dniester et irait au Dnieper pour se terminer à Odessa.

(Gazette des Postes.)

### SUEDE.

Stockholm, 9 avril. — La démission de M. Ganther, ministre de la justice, dont on parlait, depuis quelque temps, est devenue un fait accompli. Le roi a appelé à le remplacer M. le baron de Geer, président du tribunal supérieur à Gothenbourg. Le public considère la nomination de ce dernier personnage comme une satisfaction donnée à l'ordre nobiliaire, qu'il ne pouvait s'accoutumer à voir placé à la tête du département de la justice en Suède, un jurisconsulte sorti des rangs populaires et qui devait sa haute position uniquement à son savoir et à la profonde connaissance des lois spéciales et générales qui régissent notre pays.

Rien n'est encore décidé, que nous sachions, relativement à M. Due, ministre d'Etat norvégien et qui serait appelé à remplacer à Paris, M. le baron de Mandestrom, naguère envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour des Tuileries. Chose assez étrange, cette nomination encore tout éventuelle, est combattue, de deux côtés à la fois, et en Suède et en Norvège. Les Norvégiens influents compatriotes de M. Due, désirent qu'il continue, comme par le passé, à se dévouer aux affaires de la haute administration de son pays natal. La noblesse suédoise, de son côté, en possession de tous les emplois honorifiques et lucratifs, tant à la cour que dans les administrations civiles et militaires du royaume, use de toute son influence, en haut lieu, pour faire nommer un de ses membres au poste diplomatique que l'on regarde, avec raison ici, comme le plus important, parmi toutes les autres ambassades. Si les exigences nobiliaires et nationales prévalent dans cette affaire, à l'issue de laquelle l'opinion publique s'intéresse vivement dans notre capitale, on croit que M. Due sera prochainement envoyé à Vienne, pour y représenter, en qualité de ministre plénipotentiaire, la Suède et la Norvège.

L'ordre de la bourgeoisie, à la Diète, se trouve, comme on sait, représenté en trop petit nombre de députés, comparativement aux ordres de la noblesse, du clergé et des campagnes. Les villes du royaume élèvent, à ce sujet, dans chaque session, des réclamations fondées, sans qu'on puisse s'entendre, parmi les quatre ordres, sur les changements à introduire, dans la Constitution de 1813, pour augmenter le nombre des représentants des villes à la Diète nationale. Le ministre de l'Intérieur, en vue de préparer les éléments de réforme à cet égard, vient d'inviter, par circulaire, toutes les autorités communales à lui transmettre leur avis sur le meilleur moyen à employer pour accroître, par l'élection, le nombre des députés bourgeois aux Etats du royaume.

### ÉTATS-UNIS.

New-York, le 31 mars 1858.

A part de grands préparatifs de guerre contre les Mormons, les nouvelles de Washington n'off-

rent pas d'intérêt et la question du Kansas n'y a fait depuis trois jours aucun progrès. Celles de la Nouvelle-Orléans ne laissent aucun doute sur le prochain départ d'une double expédition contre le Mexique, pour venir en aide au parti libéral. Si le général Comomfort est l'âme de ce projet et s'il en est le bailleur de fonds, sa réussite est confiée aux vieux éléments libéraux qui ont fait leurs preuves sous la bannière de Walker. On cite le colonel Lockridge comme le chef de cette petite armée, à moins que Walker lui-même ne dédaigne pas d'en prendre le commandement. L'Espagne ne profitera-t-elle pas de cette violation des lois de neutralité pour soutenir à son tour soit Zuloaga, soit Santa-Anna? Ce conflit pourrait faire naître bien des complications.

La position commerciale de New-York s'améliore; les ateliers se rouvrent et les affaires reprennent. Le bilan des banques donne, sur la semaine précédente, une augmentation de 1,655,000 dollars sur les escomptes, et une diminution de 973,000 dollars dans l'encaisse métallique, malgré les 1,600,000 dollars arrivés de la Californie. Il s'en faut cependant de beaucoup que les choses soient revenues à leur état normal, car leur portefeuille a douze millions de dollars de moins qu'en temps ordinaire et quinze millions de dépôts de plus. Si le beau temps continue et que les transactions maintiennent leur marche progressive, ces établissements de crédit, qui sont la base de la situation de la place, rentreront dans des conditions plus favorables au mouvement des affaires et plus conformes au caractère américain.

Le nombre des faillites, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, a été de 1,540 dans les Etats-Unis et le Canada, et leur montant de 31,733,000 dollars.

Le Sénat de la Louisiane a rejeté le bill autorisant l'importation d'apprentis nègres du continent d'Afrique. Les récents sur ce sujet, qui ont été publiés dans les journaux de la Nouvelle-Orléans, sont sans aucun fondement, et en admettant même que le sénat louisianais eût adopté le bill, cet acte était contraire à l'esprit des lois de la confédération, le devoir du président eût été d'en empêcher l'exécution.

Il paraît que la frégate *le Japon*, construite à New-York pour le compte du gouvernement russe, quittera ce port au commencement du mois prochain. Elle se dirigera d'abord vers la Chine et remontera ensuite le fleuve Amour pour être remise officiellement aux autorités russes. Le représentant du czar à Washington vient d'autoriser plusieurs missionnaires américains, qui ont l'intention de se rendre en Chine, à s'embarquer sur *le Japon*. Les officiers de la frégate, pour ce premier voyage, sont tous Américains.

Un banquier allemand, du nom de Ferdinand Arleider, de Stuttgart, a été arrêté, la semaine dernière, à New-York, sous inculpation de vol d'un million de florins, au préjudice des personnes qui avaient fait des dépôts dans sa maison de banque. C'est sur les démarches du frère de l'une des victimes, que l'arrestation a été opérée. L'inculpé avait quitté Stuttgart le 8 janvier.

Une correspondance de la côte d'Afrique, énumère 22 navires saisis par les croiseurs anglais depuis le mois d'avril 1857. Sur ces 22 bâtiments, 21 étaient américains, principalement de la Nouvelle-Angleterre et de New-York. Ainsi vous voyez que le foyer de l'abolitionisme aux Etats-Unis favorise plus qu'aucun autre pays la continuation de l'esclavage contre lequel on tonne en public, mais pour lequel on travaille en particulier.

Les principes des abolitionnistes sont très bien en théorie, mais les dollars valent encore mieux pour eux.

Il paraît que Santa-Anna a quitté Carthagène, le 12 février, pour se rendre à la Havane, et ensuite au Mexique avec la protection de l'Espagne.

Les détails suivants sur l'état des choses à Venezuela, vous paraîtront peut-être intéressants :

Les partisans de Paez ont levé l'étendard de la révolte contre la dynastie des Monagas. Le président était assiégedans son palais par les révoltés.

Des armes pour les partisans de Paez étaient en route pour Caracas.

D'après une lettre de Puerto-Cabello, l'insurrection a éclaté, le 4, dans l'intérieur et s'est propagée ensuite dans tout le pays. Puerto-Cabello a été prise le 6, et le 7, 10,000 insurgés se sont mis en marche vers Caracas pour demander l'abdication de Monagas, ce que celui-ci a péremptoirement refusé. La capitale a été proclamée en état de siège.

### TURQUIE.

Constantinople, 10 avril.

Le projet de réforme des prisons a été approuvé par le sultan.

Il paraîtra demain un firman concernant l'augmentation de la solde des troupes.

M. de Prokesch a pris un congé.

Omer-Pacha a entrepris, de Bagdad, une expédition contre les tribus hostiles du voisinage.

Fuat-Pacha est désigné définitivement pour la conférence de Paris. L'époque de son départ n'est pas encore fixée.

Les nouvelles de Constantinople reçues ici sont du 8.

Trieste, 15 avril.

Le projet de réforme des prisons a été approuvé par le sultan.

Il paraîtra demain un firman concernant l'augmentation de la solde des troupes.

M. de Prokesch a pris un congé.

Omer-Pacha a entrepris, de Bagdad, une expédition contre les tribus hostiles du voisinage.

Fuat-Pacha est désigné définitivement pour la conférence de Paris. L'époque de son départ n'est pas encore fixée.

Les nouvelles de Constantinople reçues ici sont du 8.

Trieste, 15 avril.

Le projet de réforme des prisons a été approuvé par le sultan.

Il paraîtra demain un firman concernant l'augmentation de la solde des troupes.

M. de Prokesch a pris un congé.

Omer-Pacha a entrepris, de Bagdad, une expédition contre les tribus hostiles du voisinage.

Fuat-Pacha est désigné définitivement pour la conférence de Paris. L'époque de son départ n'est pas encore fixée.

Les nouvelles de Constantinople reçues ici sont du 8.

Trieste, 15 avril.

Le projet de réforme des prisons a été approuvé par le sultan.

Il paraîtra demain un firman concernant l'augmentation de la solde des troupes.

M. de Prokesch a pris un congé.

Omer-Pacha a entrepris, de Bagdad, une expédition contre les tribus hostiles du voisinage.

Fuat-Pacha est désigné définitivement pour la conférence de Paris. L'époque de son départ n'est pas encore fixée.

Les nouvelles de Constantinople reçues ici sont du 8.

Trieste, 15 avril.

Le projet de réforme des prisons a été approuvé par le sultan.

Il paraîtra demain un firman concernant l'augmentation de la solde des troupes.

M. de Prokesch a pris un congé.

Omer-Pacha a entrepris, de Bagdad, une expédition contre les tribus hostiles du voisinage.

Fuat-Pacha est désigné définitivement pour la conférence de Paris. L'époque de son départ n'est pas encore fixée.

Les nouvelles de Constantinople reçues ici sont du 8.

Trieste, 15 avril.

Le sultan avait décidé d'augmenter la solde des troupes. Mustapha-Pacha doit être envoyé en mission pour les travaux hydrographiques de l'Euxin.

Les commissaires européens doivent quitter Bucharest à la fin d'avril.

Les chambres grecques ont voté une pension à la famille de Condirotis.

(Id.)

### CHINE.

On écrit de Hong-Kong, le 26 février, au *Moniteur* :

« La première partie des affaires de Chine semble terminée. Le mouvement de retour des bâtiments de guerre a commencé dans la rivière. Lord Elgin est revenu à Hong-Kong, il y a quelques jours. Le baron Gros, sur l'*Audacious*, est descendu hier à Bocca-Tigris. Les autres bâtiments de la division française sont déjà en marche, on quittera prochainement Amérique-Reach et les eaux de Canton. Les compagnies de débarquement ont toutes rejoint leurs bords respectifs. Il ne restera à Canton que 500 matelots français à peu près, avec quatre bâtiments, la *Capricieuse*, le *Marceau*, la *Mitraille* et le *Calmat*. Les Anglais y laisseront un grand nombre de canonnières, et en outre, un corps d'environ 2,000 hommes, composé de marins, de cipayes et d'artilleurs, sous les ordres du major général Straubenzee, commandant en chef. La mort si regrettable du commandant Collier, par suite de l'une de ces affections si communes dans ces contrées, a forcé l'amiral à donner M. d'Abouville, capitaine de vaisseau, le commandement du corps expéditionnaire français. M. Vignaud, capitaine de frégate, prendra provisoirement le commandement de l'*Audacious*. Depuis l'arrivée du capitaine du génie Labb, récemment envoyé de Paris, l'on s'occupe de fortifier le yamou du général tartare, où siège la commission européenne, afin de le mettre à l'abri d'un coup de main, dans le cas où, profitant du départ des navires, les soldats chinois et les braves des villages tenteraient quelque chose, ce qui n'est pas très probable. L'on avait annoncé un soulèvement pour le jour de l'an chinois (le 14 février), tous les postes étaient doublés; mais tout s'est tranquillement passé.

Depuis que le vice-roi intermédiaire Pé-Kwei a fait connaître à Pékin la prise de Canton et les volontés des vainqueurs, la réponse de l'empereur aurait en tout le temps de venir; mais jusqu'à présent on n'a rien reçu.

Le bruit courait qu'il y avait un envoyé par écrit, Sa Majesté a fait partir pour Canton un commissaire muni des pouvoirs et des instructions nécessaires pour conclure le différend avec les alliés. Ce personnage doit, dit-on, arriver ici bientôt, et ce serait dans l'espoir de pouvoir négocier la paix avec lui que les plénipotentiaires auraient différé leur départ pour le Nord. Mais je ne crois pas que lord Elgin ni le baron Gros se fient à ces rumeurs, et tout me porte à croire qu'au revirement de la mousson, nos diplomates iront eux-mêmes chercher la réponse à l'ultimatum envoyé dernièrement par voie de Chang-Hai.

Le vice-roi Yé, de sanglante mémoire, est décidément parti pour Calcutta sur l'*Inflexible*, qui, après avoir débarqué son prisonnier, viendra aussitôt rejoindre la station de Chine.

On attribue l'éloignement de ce personnage à toutes sortes de motifs: les uns disent qu'on a découvert un complot qui avait pour but d'enlever Yé pendant la nuit par un sabord de l'arrière du vaisseau; d'autres prétendent que Yé entretenait secrètement avec Pé-Kwei une correspondance suivie, à l'effet de provoquer un soulèvement général en sa faveur; d'autres, enfin, croient, avec plus de raison, que lord Elgin a voulu simplement enlever aux partisans de Yé l'espoir immédiat de revoir leur foudroyant chef à la tête de la politique anti-européenne.

Quoi qu'il en soit, les anglais ont traité cet homme avec plus d'égards qu'il n'en mérite; lord Elgin a poussé la courtoisie jusqu'à aller lui faire visite à bord de l'*Inflexible* l'avant-veille de son départ; et on assure qu'à bord de ce vaisseau il n'est pas de politesses dont les officiers ne comblent leur hôte.

## NOUVELLES DIVERSES.

### ESPAGNOLES.

— Les travaux du chemin de fer du nord sont poussés sur la section d'Arevalo avec une grande activité.

— On annonce la prochaine arrivée à Madrid de M. Belmont comme représentant des Etats-Unis en Espagne. Il paraît néanmoins que M. le président Ruchanan ne renoncera pas à ses vœux hostiles contre l'île de Cuba.

— La course des taureaux a eu lieu hier sans incident remarquable, elle peut-être considérée comme une des bonnes. — Les coups d'épée donnés par Cochares et le Tato l'ont été avec plus de précision que d'habitude.

Nous ne saurions trop engager le Tato à se défendre de ses écarts en jouant avec la muleta.

Personne ne peut contester son courage et, son sang froid et pourtant, en certains cas, il ferait supposer que l'un des deux lui manque. Il a été

Enfin, le jour arriva où les captifs du *Warrior* attendaient vainement la bonne mistress Buxton. Ce fut pour ces malheureux un jour de deuil et de désolation.

### X.

### LE SMOGGLER.

Dans tous les pays du monde, pendant les longues et tristes soirées d'hiver, on raconte des histoires au coin du feu; mais c'est surtout chez les gens qui ont été bercés au bruit des flots que ce vieux usage s'est le mieux conservé. C'est une innocente récréation qui, lorsque le temps est mauvais, lorsque le vent souffle à travers les jointures de la porte et s'engouffre par rafales dans la cheminée en hurlant des notes plaintives, à un charme inexprimable.

Comme on s'estime heureux alors d'être à l'abri de la tempête! et comme on plaint les pauvres diables exposés à la furie des éléments! Il n'est pas jusqu'au narrateur qui n'interrompe de temps à autre son récit pour s'apitoyer sur le sort des voyageurs attardés qui n'ont pu encore trouver un gîte.

Dans une maison de modeste apparence, située à peu de distance de la mer, entre Rungate et Douvres, et enfouie dans le creux d'un petit ravin, au milieu d'une touffe de pins vulgaires, étaient réunies une douzaine de personnes se livrant à l'agréable passe-temps dont je viens de parler. Il y avait, d'abord, le patron James, le maître du logis, homme d'un aspect médiocrement rassurant pour celui qui l'eût rencontré à la tombée de la nuit dans un bois; puis sa femme, en train, pour le moment, de tricoter; sa fille, grande blonde, un peu sèche, mais assez jolie, filant à la quenouille, et deux petits marmots. Les autres étaient des voisins, amis de James, ou prétendants à la main de sa fille.

(La suite au prochain numéro.)

parfait avec le quatrième taureau et à justement mérités les applaudissements qui lui ont été prodigués.

Poursuivi un instant par le cinquième taureau sur le point d'être atteint, effleuré même par la corne de l'animal en fureur, il a pu heureusement échapper au danger qui le menaçait et qui a causé dans la foule une vive sensation.

Légerement blessé à la main par le sixième taureau en lui portant son second coup d'épée, le Tato a véritablement été le héros de la course.

## ÉTRANGERS.

La visite que l'Empereur a faite de ses domaines de Sologne a été féconde en heureux résultats.

L'œil du maître ne s'est pas arrêté seulement sur les exploitations du domaine impérial; la sollicitude de l'Empereur s'est étendue sur toute la contrée. M. Boivin-Villiers, conseiller d'Etat et propriétaire à La Motte-Bouvron, a accompagné l'Empereur dans plusieurs excursions. S. M. a aussi reçu M. Machart, ingénieur en chef des travaux de la Sologne, et l'entrepreneur du transport des marines dans cette contrée où le mariage réussit à merveille. Un pleur souvent attaché Louis-Napoléon à ses domaines de Sologne. Le château de la Ferté-Aurain, fut le berceau de la famille des Beaufort, qui est originaire des environs d'Orléans, ainsi que celle des Tascher de la Pagerie. Du reste rien n'est plus modeste que ces manoirs de Sologne. Le château de La Motte-Bouvron est un simple castel de village d'une apparence plus rustique encore que le Petit Trianon.

Le commandant Brongniart a été choisi comme chef de la mission militaire française à Téhéran. On sait que l'Empereur a nommé en Persenon seulement des industriels et des savants, mais des officiers, des médecins, etc. Il aurait voulu, disait-il, à un membre de l'Institut, emporter avec lui l'observatoire, l'arsenal, l'école polytechnique et le conservatoire des arts et métiers; l'ambassadeur du Shah a laissé à Paris et dans nos principales villes industrielles des agents consulaires persans dont quelques-uns ont été décorés avant son départ de l'ordre du soleil.

En se rendant au bois de Boulogne, les promeneurs s'arrêtent étonnés devant des constructions nouvelles qui s'élèvent audacieusement dans les airs et offrent les formes les plus bizarres. Ce sont des minarets gigantesques, baroques de toutes couleurs et se reliant entre eux par des constructions d'un caractère étrange. Tout cela, élevé en bois et en toiles peintes, doit représenter la ville de Delhi, dont le directeur de l'Hippodrome entreprendra le siège vers la fin de ce mois. Un personnel considérable a été engagé pour donner plus de vraisemblance à ce fait d'armes. L'artillerie prendra sa part de l'action, et déjà l'on voit arriver tous les jours des gabions qui formeront les batteries du siège.

Un duel vient d'avoir lieu entre deux bourgeois à propos d'un article intitulé *Figaro à la Bourse*. Les explications ont commencé dimanche dernier aux courses de La Marche. M. de Villemessant, avec sa bravoure ordinaire, avait d'abord accepté la responsabilité de l'article où M. L... se voyait insulté. Mais le véritable auteur, M. V... s'étant fait connaître, la rencontre a eu lieu entre lui et son adversaire. Le combat a eu lieu à l'épée. M. V... a été blessé assez grièvement à la main. Cette nouvelle avait rendu un peu d'animation au monde de la Bourse, depuis quelque temps si pacifique.

Le camp de Châlons a été, à diverses reprises, le sujet d'un examen approfondi dans les hautes régions officielles; il a même rencontré des contradicteurs au point de vue de l'économie, toutefois l'intérêt militaire a prévalu et le camp deviendra une institution permanente. Il se composera cette année de 50,000 hommes, appartenant presque exclusivement à l'armée d'infanterie.

L'Empereur va ouvrir, dans quelques jours un crédit de 150 mille francs pour l'acquisition du terrain où se trouvent le tombeau de l'empereur à Ste-Hélène, et la maison historique de Longwood; on sait que le commandant Gauthier de Rougemont, récemment nommé conservateur du tombeau de Napoléon IV, s'est embarqué en Angleterre pour se rendre à sa destination. Les monuments qu'il va conserver ne sont déjà plus que des ruines.

Projet d'un nouveau canal en Lombardie. — On lit dans le *Courrier franco-italien* : Voici quelques nouveaux détails sur un projet nouveau de canal d'irrigation pour la Lombardie.

Le canal commencerait sur la rive du lac de Lugano, dans le golfe de Morcote; il entrera, après une ligne ouverte de 5 kilomètres, dans une galerie longue de 22 kil., à 0,001 d'inclinaison, et débouchera près le lac de Varese. La galerie serait creusée à l'aide de 20 à 24 puits ayant une profondeur de 90 mètres. Il côtoierait ensuite le lac de Varese, le marais de la Brabbia, le lac de Combio jusqu'à Corgeno, à la rivière Strona et au Tessin. De là, se dirigeant vers l'est, il traverserait la plaine placée entre le Tessin et l'Adda jusqu'à Trezzo, pour une longueur totale de 116 à 120 kilomètres. D'un grand canal s'écouleraient enfin 22 branches, représentant un réseau d'environ 310 kilomètres.

Projet d'un canal entre la mer Baltique et la mer Noire. — On lit dans la *Gazette des Postes* : On s'occupe beaucoup dans notre monde commercial de rechercher une voie de communication par eau de la Baltique à la mer Noire. Plusieurs propositions ont été faites à ce sujet, et la voie qui réunit le plus de suffrages est celle qui remonterait la Vistule jusqu'au Jan de Galicie, traverserait la ligne de séparation des eaux de la mer Noire et de la Baltique par un canal qui partirait du Dniester et irait au Dnieper pour se terminer à Odessa.

Emploi industriel des marrons d'Inde. — Au moment où l'on s'occupe de multiplier le marronnier d'Inde dans les plantations de la capitale et des environs, il n'est pas sans intérêt de donner quelques renseignements sur la production de cet arbre que la science est enfin parvenue à rendre aussi utile par l'emploi de ses fruits que la nature l'a fait agréable aux yeux par la majesté de son port et la beauté de son feuillage.

La récolte du marronnier est toujours sûre et abondante, dit l'arbitraire dans une lettre à Cabanis. Cependant elle varie considérablement, comme celle des autres végétaux, selon le plus ou moins d'air que l'arbre a autour de lui. Ainsi, il est tel marronnier qui, dans une exposition favorable, produit trois, quatre et jusqu'à six hectolitres de marrons; comme il s'en trouve d'autres placés moins heureusement, qui, au milieu de hautes futaies, n'en donnent que quelques litres. Ce n'est donc que sur la récolte générale d'une plantation d'une certaine étendue qu'on peut établir une moyenne de rendement. Dans les parcs de Saint-Cloud et de Versailles, au bois de Boulogne, où elle s'est faite régulièrement cette année pour la fabrication en grand de l'amidon de marron d'Inde par les procédés de M. Callias, la production moyenne d'un arbre a été évaluée à un hectolitre environ.

Le parc de Saint-Cloud (la partie réservée non comprise) en a fourni 500 hectolitres; Versailles, 150; le bois de Boulogne, 500; le parc de Bercy, 120. Le ramassage des fruits dans ces seules localités a permis à plusieurs familles indigentes de gagner de 7 à 10 francs par jour, selon que le vent, soufflant plus ou moins fort, abattait une quantité plus ou moins grande de marrons.

D'après ces données, il pourrait y avoir avantage à multiplier le marronnier d'Inde, d'autant plus qu'il croît rapidement, et même, au dire des agronomes, dans les terrains où il ne vient aucun plante utile. Par exemple, un hectare de sol impropre aux céréales, pouvant contenir 250 marronniers espacés de 6 mètres les uns des autres, rapporterait au moins, et sans aucun frais de culture, 150 hectolitres de fruits, dont la valeur ne serait pas au-dessous de 150 francs pris sur place, quand bien même l'amidon tomberait de 75 à 80 francs les 100 kilogrammes. On voit donc que les plantations de marronniers, indépendamment de la question ornementale, peuvent être d'un haut intérêt pour l'industrie et l'agriculture. Il faut ajouter que les résidus provenant de la fabrication de l'amidon constituent un fort bon engrais, qu'ils sont susceptibles de fournir de l'alcool par la distillation et peuvent encore servir à la nourriture des bestiaux. Les daims du bois de Boulogne en sont très-friands, et en font depuis cinq mois une large consommation.

La *Gazette de Savoie* publie la statistique des démolitions qui sont à marier dans cette province. Le chiffre approximatif en est de trente-cinq mille.

Les maris deviennent de plus en plus rares.

Le Vendredi-Saint, une jeune dame se présentait au tribunal de la pénitence, dans une des paroisses de la ville d'Aix. Elle était mise avec beaucoup d'élégance et à la dernière mode... de la province, c'est-à-dire qu'elle était enlevée dans la rotondité d'une crinoline de la plus formidable

tournure. La charmante pénitente voulut aborder le confessional, mais les armatures en acier et la charpente qui soutenaient l'édifice étoffé de sa vaste envergure formèrent un obstacle insurmontable à son entrée. Elle essaya de pénétrer en se présentant de côté, tantôt à droite, tantôt à gauche; peine inutile! Les saintes écritures disent qu'avait la foi on ferait passer un câble par le trou d'une aiguille; mais la foi n'est pas assez forte, à notre époque, pour introduire une crinoline par la porte étroite d'un confessional. Aussi, malgré ses évolutions et sa stratégie savante, notre jolotte pénitente ne parvint point au but de ses desirs. Elle se retira toute rougissante, au milieu des chuchotements de quelques dévoties qui riaient sous cape, et, de dans sa retraite, il lui semblait voir cette inscription, parodiée du Dante, reliure sur la corniche du confessional :

Lasciate ogni crinolina, voi ch'entrate!

La morale de cette anecdote dont le *Mémorial d'Aix* garantit l'authenticité, démontre par un argument *ad... feminam*, que les ajustements mondains, en général, et la crinoline en particulier, sont des instruments de perdition, et peuvent compromettre le salut de l'âme comme ils compromettent trop souvent les grâces du corps.

Dans notre monde commercial, dit la *Gazette des Postes de Cologne*, on s'occupe beaucoup de rechercher une voie de communication par eau, de la Baltique à la mer Noire. Plusieurs propositions ont été faites à ce sujet, et la voie qui réunit le plus de suffrages est celle qui remonterait la Vistule jusqu'au Jan de Galicie, traverserait la ligne de séparation des eaux de la mer Noire et de la Baltique, par un canal qui partirait du Dniester et irait au Dnieper, pour se terminer à Odessa.

Pour toutes les nouvelles ci-dessus : G. de LAGNY.

## AGRICULTURE.

MOYEN DE RECONNAÎTRE SI UN ŒUF PRODUIT UNE POULE OU UN COQ.

On lit dans la *Patrie* : « Voici une formule pour reconnaître le sexe du germe que renferment les œufs. Nous la reproduisons textuellement, en nous dégageant, bien entendu, de toute responsabilité, et en la laissant à son auteur, M. Genis. Il est facile, du reste, de s'assurer de la réalité de ce moyen :

1° Il y a deux classes d'œufs :

a) Ceux qui ne valent que des œufs femelles fin d'élever des poules pour en vendre les œufs :

b) Ceux qui ne valent que des œufs mâles, pour le chaponnage.

Or, si a priori l'on ne distingue les œufs, on se trouve obligé de laisser l'éclosion suivre ses résultats naturels.

De là, une perte sèche pour les différentes catégories d'éleveurs.

Sans vouloir faire d'industrie, j'ai longtemps cherché la solution d'un problème réputé insoluble par les hommes du métier. Longtemps je suis resté dans l'incertitude. Enfin je n'en suis sorti qu'en partant de ce fait, que les os de la femelle sont plus lisses, plus nets que ceux de l'homme, ce dont on peut s'assurer par l'examen comparatif des squelettes des deux sexes.

Appliquant d'emblée ce point de comparaison aux œufs d'œuvres, j'ai pu, après trois ans, formuler avec assurance :

Tous les œufs contenant des germes de mâles portent des rides sur le bout supérieur (j'appelle ainsi le petit bout), tandis que les œufs femelles sont aussi lisses aux deux extrémités.

La lune rousse, si mal famée dans nos climats, est très tardive cette année, car elle commence le 13 avril pour ne finir qu'au 13 mai suivant. Si elle était réellement douée des pernicieuses influences qu'on lui attribue, elle serait bien dangereuse en 1858, en raison de l'avancement de la saison, lorsqu'elle se produirait. Mais qu'on se rassure! Si l'y a de plantes gelées, des bourgeons rousés cette année, ils le seront avant l'avènement de la lune rousse, ce qui contribuera à justifier cette dernière, des méfaits annuels dont on persiste à la rendre responsable. Il y a tout lieu de croire que cette année la période de la lune rousse sera, au contraire, une époque de prospérité pour la végétation.

En effet, la lune rousse ne possède sa mauvaise réputation que parce qu'elle a l'inconvénient de venir juste au moment où les jeunes pousses

des plantes, aussi frêles que délicates, s'exposent à l'air libre avant que le sol, refroidi par un long hiver, n'ait été suffisamment réchauffé par l'atmosphère tiède du printemps. Alors il arrive que les corps susceptibles d'émettre du calorique rayonnant peuvent, lorsque les nuits sont calmes et sereines, se refroidir jusqu'à atteindre une température de 5, 6 et même 8 degrés inférieure à celle de l'air.

Tel est le cas des jeunes plantes, qui se trouvent gelées ou roussies, parce qu'elles rayonnent leur calorique vers les régions vives de l'espace dont elles ne reçoivent rien en échange. Ce refroidissement est ce qui occasionne la rosée et la gelée blanche. Espérons qu'il n'en sera pas de même pendant la lune rousse prochaine, qui arrive à une époque où le sol est déjà échauffé.

(Musée des sciences.)

## VARIÉTÉS.

Nous connaissons un monde fashionable, un monde savant, un monde sportif, un monde boursicotier, un monde agricole, et un monde plus étrange encore, mais jusqu'à ce jour nous avions le bonheur d'ignorer le monde floricole. Ce monde existe cependant, avec ses chefs, son langage à lui, ses lois, ses mœurs exclusives, ses ambitions, ses jalousies, ses amertumes de parti et ses animosités personnelles. Buffon a eu tort de dire qu'il y avait trois genres d'hommes que Dieu voyait d'un œil de bonté : Les chasseurs, les pêcheurs et les horticulteurs. Les deux premiers, soit, mais quant au troisième, Buffon aurait dû dire comme Thomas Moore : Il ne pouvait extraire des plus belles fleurs qu'un poison qui donne la rage.

Le monde profane ne se fait pas une idée de la division du travail dans ce monde floricole.

En Angleterre, en Hollande et en Belgique, il se fait des expositions de chaque plante particulière des jardins d'ornement : la pensée, la tulipe, l'œillet, le dahlia, l'azalée. Il existe plusieurs clubs et plusieurs sociétés, club des rosiers, club du cœleri, société du combre, société du jolancé (pommes de terre) etc. Chacun de ces clubs, chacune de ces sociétés a son patois pour vanter sa production; ainsi l'œillet a des bandes *flak*, le pivoine a du *pi-coté*; la tulipe a de la plume; l'auricule a la *clou pailleté* etc. Ce monde étrange se fait quelquefois des guerres acharnées et des... larcins qui peuvent conduire les auteurs sur les bancs de la police correctionnelle et voici une histoire qui prouve jusqu'à quel point peut aller la passion des fleurs.

Deux amateurs de Barcelone sont depuis longues années en concurrence pour cette monstrueuse famille des orchidées, espèce de phénomène en botanique, exceptionnelle dans le monde et qui n'est remarquable que par des formes inouïes des attitudes renversées à stupefaire l'imagination la plus robuste.

Une orchidée se vend jusqu'à trente et même cinquante mille francs; un procès célèbre a récemment fait connaître ce fait.

Il y a quelque temps M. X... avait acheté à Gand un oncidium pavillo d'une couleur particulière et fort rare; de son côté M. Z... avait rapporté d'un récent voyage à Londres un sujet unique l'ophrys antrophora (qui ressemble à un pendu). Tous deux se jalousaient ces sujets. Que fait monsieur X... pour se procurer l'ophrys antrophora? Il n'imagine rien de mieux que d'inviter son confrère à dîner, pour causer entre la poire et le fromage de leurs chères plantes. Que se passa-t-il durant le repas? C'est ce que nous ne saurions dire; mais le fait est que cette plante précieuse passa dans ses terres, et qu'en rentrant chez lui, Z... n'y trouva plus son ophrys antrophora? faire un procès, du scandale? non, se dit-il, entre savants et collectionneurs, les choses doivent se passer autrement. En homme d'esprit il se tut; à quelques jours de là, il fait dire à X... qu'un bâtiment hollandais forcé de relâcher à Cadix pour réparer des avaries, rapporte du Sénégal et de Bornéo des plantes extraordinaires et qu'il y court. Celui-ci se hâte de se rendre sur le port, prend passage à bord du premier bateau à vapeur et arrive à Cadix où il cherche vainement le navire hollandais. Pendant ce temps, Z... qui était resté caché chez lui, court chez son voleur, et y rencontre que le jardinier.

Monsieur est à Cadix, lui dit-il d'un air sournois.

Eh bien, puis qu'il est absent, je vais visiter ses orchidées; vaque à tes affaires, mon ami.

Et M. Z. resté seul un instant place sous son manteau son ophrys, et de plus l'oncidium et disparaît.

Au retour X... ne trouve plus ses orchidées! Je suis volé, s'écrie-t-il! qui est venu lui durant mon absence? M. Z... répond le jardinier. — Ah! le brigand! et suffoquant de colère et de rage, d'un bond il est chez son confrère.

Vous n'avez volé mon orchidée, lui cria-t-il. C'est-à-dire, répliqua Z... que vous faites un abus étrange des mots. J'ai seulement repris mon bien là où je l'ai trouvé, et, comme en tout lieu la loi indemnise le voleur au dépend du voleur, j'ai pris votre oncidium pailleté; et, ce disant, il mit M. X. à la porte.

G. de LAGNY.

## CORTÈS.

## DERNIÈRE HEURE.

La séance est ouverte à 2 heures et quart. Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente et quelques paroles échangées entre quelques députés sur une question incidente, M. Gutierrez de la Vega, directeur de *El Leon Español*, communique à la Chambre une dépêche télégraphique qu'il vient de recevoir à l'instant de Paris.

Cette dépêche annonce que le bruit court, dans cette capitale, que le président des États-Unis a lancé une déclaration de guerre contre l'Espagne. L'honorable membre a demandé au ministère ce qu'il y avait de vrai dans cette nouvelle si grave. M. le ministre de la Justice a répondu que, M. le ministre des affaires étrangères étant absent, celui-ci ne pourrait satisfaire que demain la légitime impatience de l'Assemblée.

Sur de nouvelles et pressantes instances de quelques députés, MM. les ministres de la Justice et de l'Intérieur ont déclaré que le ministère n'avait reçu ni dépêches télégraphiques ni nouvelles d'aucune espèce qui puissent jeter la moindre lumière sur ce que vient d'annoncer M. Gutierrez de la Vega.

La Chambre a continué la discussion sur les élections d'Arenys-sur-Mer. M. Borrego occupait la tribune au moment où nous avons mis sous presse.

## THÉÂTRES.

THÉÂTRE FRANÇAIS. — Fonction extraordinaire pour le 20 avril de 1858, à las ocho y media de la noche à beneficio de M. Verdellet. — *Un Caprice*, comédie en un acte. — Première représentation de *Le Chef d'Œuvre* Tacuana. — *Le Songe d'Hamlet*. — *La Estrella de Madrid*, ballet. — *L'Affaire de la rue de L'Orsine*.

NOUVEAUX. — A las ocho y media de la noche. — *Baltasar*, drama biblico, en cuatro actos y en verso, original de doña Gertrudis Gomez de Avellaneda.

ZARZUELA. — A las ocho y media de la noche. — *Sinfonia*. — *El diablo en el poder*.

CIRCO. — A las ocho y media de la noche. — *Sinfonia*. — *Las Indias en la corte*, comedia de figuron en tres actos. — *Una zambra de gitanos*, baile. — *Los dos preceptores*, comedia graciosa en un acto.

PRINCEPE. — A las ocho y media de la noche. — *Sinfonia*. — *El lago de las hadas*, gran baile en dos actos. — *El Jaleo de Jerez* por la Sra. Guy Stephan.

Nota. Se está ensayando el baile fantástico *El duende del valle*.

Editor responsable, D. FRANCISCO QUELLE Y GUTIERREZ.

IMPRENTA DE LA INDEPENDENCIA ESPAÑOLA.

Lope de Vega, 26.

A cargo de D. Julian Peña.

1858.

## BULLETIN FINANCIER.

| BOURSE DE MADRID                                     |       |   |   | CHANGES SUR L'ESPAGNE.                  |                                                           |                      |                      | CHANGES.                             |  |  |  | Société commerciale et industriel-       |  |  |  | OBSERVATIONS.       |  |  |  |
|------------------------------------------------------|-------|---|---|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|--------------------------------------|--|--|--|------------------------------------------|--|--|--|---------------------|--|--|--|
| du 20 avril.                                         |       |   |   | Perte. Bénéf.                           |                                                           |                      |                      | Londres: à vue. 25 10                |  |  |  | le. 11 11/16                             |  |  |  | BOURSE DE FRANCFORT |  |  |  |
| Publié. Non pub                                      |       |   |   | Id. du Nord, section de Granollers. 100 |                                                           |                      |                      | Id. à 90 jours. 24 90                |  |  |  | Id. à 90 jours. 5 10                     |  |  |  | du 12 avril.        |  |  |  |
| 3 % consolidé comptant                               | 39-35 | — | — | Alicante. 3/8                           | Id. du Centre, section de Morterol. —                     | Id. à 90 jours. 5 13 | Id. à 90 jours. 5 10 | Dette active: (2 1/2). 63 11/16      |  |  |  | MOUVEMENT MARITIME.                      |  |  |  |                     |  |  |  |
| 4 % à terme                                          | 40    | — | — | Almeria. 3/4                            | Id. de Barcelonne à Saragosse. —                          | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | — (3). —                             |  |  |  | —                                        |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. différé à terme                                  | 27-25 | — | — | Barcelone. —                            | Id. de Barcelonne à Saragosse. —                          | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | — (4). —                             |  |  |  | —                                        |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. à comptant                                       | —     | — | — | Bilbao. —                               | Id. del Grao de Valencia à Salva. —                       | Id. à 90 jours. 5 20 | Id. à 90 jours. 5 15 | Société de commerce générale. —      |  |  |  | MARSEILLE.                               |  |  |  |                     |  |  |  |
| Amortissable 1re classe                              | 16-30 | — | — | Burgos. 1/4                             | Id. del Grao de Valencia à Salva. —                       | Id. à 90 jours. 5 20 | Id. à 90 jours. 5 15 | Chemin de fer de Rhin. —             |  |  |  | 13 avril. — Départ. — Le vapeur Ali-     |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. 2e classe                                        | 8-50  | — | — | Caceres. 3/4                            | Espagne industriel — Actions 2,000 rx.; tout payé. 100,65 | Id. à 90 jours. 5 15 | Id. à 90 jours. 5 10 | Espagne: 3 % extér. 37 1/8           |  |  |  | cantine, capitaine Laner, pour Alicante. |  |  |  |                     |  |  |  |
| Nouvel emprunt de 230.000.000                        | —     | — | — | Cadix. —                                | rx.; tout payé. 96,50 à 96,75                             | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | Portugal (3). —                      |  |  |  | 14 avril. — Arrivée. — La golette        |  |  |  |                     |  |  |  |
| Emprunt Domenech.                                    | —     | — | — | Cordoba. par                            | CHANGES.                                                  | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | Aut métalliques (3). —               |  |  |  | Amable-Magdalena, sur lest, capitaine    |  |  |  |                     |  |  |  |
| Matériel préféré avec intérêts.                      | —     | — | — | Granada. 3/8                            | Sur Londres à 60 jours. 50 p                              | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | » 1851-52 (2 1/2). (3) —             |  |  |  | Miralles; venant de Barcelone.           |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. non préféré avec intérêts.                       | —     | — | — | Guadalajara. 1/2                        | Paris à 8 id. 5,18 p                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | Société générale de crédit en Es- —  |  |  |  | La golette Désiré Germani, venant        |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. id. sans intérêts.                               | —     | — | — | Huelva. 1/4                             | Marseille à 8 id. 5,18 p                                  | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | pagne —                              |  |  |  | de Gibraltar.                            |  |  |  |                     |  |  |  |
| Dette du personnel                                   | 9-95  | — | — | Jaen. 3/8 p                             | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | Société commerciale et industriel- — |  |  |  | Sorties. — Le brick Heureux Benjamin,    |  |  |  |                     |  |  |  |
| ACTIONS DE ROUTES OU TITRES 6 %.                     |       |   |   | Leon. —                                 | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | le. 11 11/16                         |  |  |  | Edmond, cap. Payri, venu de Gibrat-      |  |  |  |                     |  |  |  |
| CARRILLAS. — Emission du 1er avril 1853 de 1,000 rx. |       |   |   | Lerida. 1/4                             | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | BOURSE D'AMSTERDAM                   |  |  |  | Aujourd'hui, 20 avril, le vapeur-cour-   |  |  |  |                     |  |  |  |
| CORONNE. — Emission du 1er juin 1853 de 1,000 rx.    |       |   |   | Lugo. 1/4                               | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | du 14 avril.                         |  |  |  | rier El Madrid, appartenant au service   |  |  |  |                     |  |  |  |
| ROUTES ROYALES.                                      |       |   |   | Malaga. —                               | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | Dette active 2 1/2. 63 11/16         |  |  |  | régulier à grande vitesse entre Mars-    |  |  |  |                     |  |  |  |
| Emission du 1er avril 1850 de 4,000 rx.              |       |   |   | Mallores. —                             | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | — 3 p. c. 75 5/8                     |  |  |  | seille, Barcelone et Alicante, est parti |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. de 1er juin 1851 de 2,000 rx.                    |       |   |   | Murcie. par                             | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | — 4 p. c. 96 3/4                     |  |  |  | de Marseille à 11 heures du matin pour   |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. de 1er juin 1851 de 2,000 rx.                    |       |   |   | Oviedo. 3/8                             | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | Eapagne: N. 1 p. c. 26               |  |  |  | Alicante. Il touchera à Barcelone, où    |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. de 1er juin 1851 de 2,000 rx.                    |       |   |   | Pontevedra. 1/2                         | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | — 5 p. c. 43 1/4                     |  |  |  | il ne séjournera que que quelques heu-   |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. de 1er juin 1851 de 2,000 rx.                    |       |   |   | Salamanca. 1/4                          | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | Dette intérieure 37 5/8              |  |  |  | res.                                     |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. de 1er juin 1851 de 2,000 rx.                    |       |   |   | Saragosse. —                            | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | BOURSE DE VIENNE                     |  |  |  | VALENCE.                                 |  |  |  |                     |  |  |  |
| Des Provinces de Madrid, 8 % an-                     |       |   |   | Saint Sebastian. 1/2                    | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | du 14 avril.                         |  |  |  | Entrées du 17. — Le brigantin anglais    |  |  |  |                     |  |  |  |
| nuel.                                                |       |   |   | Santander. par                          | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | Dette active 2 1/2. 63 11/16         |  |  |  | Arica, cap. Harison, venant de Lon-      |  |  |  |                     |  |  |  |
| Emission du 1er avril 1850 de 4,000 rx.              |       |   |   | Sevilla. 1/2                            | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | — 3 p. c. 75 5/8                     |  |  |  | dres.                                    |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. de 1er juin 1851 de 2,000 rx.                    |       |   |   | Soria. 3/8                              | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | — 4 p. c. 96 3/4                     |  |  |  | Le vapeur Barcelona, cap. D. Fran-       |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. de 1er juin 1851 de 2,000 rx.                    |       |   |   | Toledo. 1/2                             | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | Eapagne: N. 1 p. c. 26               |  |  |  | cisco Argusto, venant de Marseille.      |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. de 1er juin 1851 de 2,000 rx.                    |       |   |   | Valence. 1/2                            | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | — 5 p. c. 43 1/4                     |  |  |  | Les lauds Luisa, de Malaga; Palmira      |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. de 1er juin 1851 de 2,000 rx.                    |       |   |   | Valladolid. 1/2                         | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | Dette intérieure 37 5/8              |  |  |  | de Barcelone, et Carmen, de Arens.       |  |  |  |                     |  |  |  |
| Id. de 1er juin 1851 de 2,000 rx.                    |       |   |   | Vitoria. 1/2                            | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | BOURSE DE BRUXELLES                  |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
| Des Provinces de Madrid, 8 % an-                     |       |   |   | Zamora. 1/8 p                           | Id. à 90 jours. 5 10                                      | Id. à 90 jours. 5 10 | Id. à 90 jours. 5 10 | du 15 avril.                         |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
| nuel.                                                |       |   |   | BOURSE DE LISBONNE                      |                                                           |                      |                      | du 15 avril.                         |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. au comptant 69 35                   |                                                           |                      |                      | Id. au comptant 69 35                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   | Id. fin courant 93 43                   |                                                           |                      |                      | Id. fin courant 93 43                |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |
|                                                      |       |   |   |                                         |                                                           |                      |                      |                                      |  |  |  |                                          |  |  |  |                     |  |  |  |

